

ETRE ET PARAITRE

A ANCENIS PENDANT LA RÉVOLUTION

ENQUETE SUR LE COSTUME ANCENIEN

Catherine GADEAU

Cet article sur le vêtement ancenien a posé d'emblée une difficulté de taille : l'absence de toute iconographie.

Il a donc fallu utiliser les rares témoignages écrits de quelques contemporains qui, sans être Anceniens, furent nos proches voisins, et les énumérations notariales de garde-robes locales (inventaires après-décès).

PARAITRE CE QU'ON EST

Avant la Révolution, s'habiller, outre les problèmes financiers que cela pose, c'est obéir à des codes sociaux qui, quoique non écrits, sont très contraignants. François-Yves Besnard, curé constitutionnel angevin qui a traversé toute la période révolutionnaire, recompose dans ses mémoires la société provinciale qu'il a vu évoluer sous ses yeux.

"L'usage, écrit-il, avait déterminé le costume et la mise des individus à tel point que non seulement ceux des classes supérieures de la population se distinguaient facilement de ceux des classes inférieures, mais encore que dans celles-ci certaines nuances étaient assez prononcées pour qu'au premier coup d'oeil on pût reconnaître l'état ou la profession de chacun" (1).

Il s'agit donc d'une société compartimentée, hiérarchisée et inégalitaire qui assigne au vêtement un rôle précis d'identification rapide.

L'habit finalement confère l'identité :

Il précise le sexe, la situation matrimoniale (on sait qu'une femme mariée ne peut pas se vêtir comme une jeune fille, et que l'âge venant, les veuves et la plupart des femmes portent des couleurs sombres), la profession bien sûr (chaque métier a sa tenue reconnaissable), le milieu social et la fortune qui se juge à la beauté des étoffes, au luxe des broderies. Enfin, l'habit révèle l'origine géographique (chaque région et parfois chaque paroisse s'individualise).

Dans une petite ville comme Ancenis il est impossible d'échapper au regard des autres, et par conséquent, ne pas se conformer aux usages c'est à coup sûr attirer l'attention sur soi... avec tous les risques que cela comporte (railleries, mépris...).

Modes de la ville et de la campagne :

Le XVIII^e siècle finissant se caractérise par un grand élan consommateur. Le linge s'accumule dans les armoires. Tous les milieux urbains sont touchés, qui accordent à la dépense vestimentaire une grande importance. Chez les plus riches, le linge blanc se décline en dizaines de chemises et de coiffes, en paires de bas et en mouchoirs ; comme les pièces de vêtement se sont multipliées, le change fréquent est désormais possible, c'est le garant d'une meilleure hygiène et de fait, le signe de "l'honnêteté bourgeoise".

Ainsi Marie-Louise Deniau, fille et épouse de chirurgien à Ancenis, accumule en 1790 : 24 chemises, 10 déshabillés, 6 robes, 3 jupes, 8 coiffes de jour et 9 coiffes de nuit, 5 bonnets, 14 paires de manchettes, 8 paires de bas, 2 paires de gants... pièces auxquelles il faut ajouter les 3 paires de souliers, les 2 paires de gants, et je n'allonge pas cette liste avec les manteaux, mantelets etc.

A la quantité, les belles Anceniennes ajoutent l'éclat des coloris et la finesse des tissus. Pour reprendre l'exemple de Mme Deniau, il est difficile de ne pas être séduit par ses robes et ses jupes en taffetas blanc ou "gorge de pigeon", en moire rose ou en "indienne fond blanc à fleurs rouges" (2). La grande mode dans ces milieux de fortune moyenne c'est l'indienne, une cotonnade légère dont les impressions offrent une grande variété de motifs (fleurs, rayures...). Ces tissus fabriqués en séries dans les manufactures de Nantes sont peu onéreux et cependant colorés et donc très attractifs, mais ils sont plus fragiles que les lourdes étoffes traditionnelles que continuent à porter le paysans des environs.

La comtesse de La Bouère décrit dans ses souvenirs les femmes et les hommes du Sud Loire - probablement peu différents pour l'essentiel de ceux de la région d'Ancenis. Leurs vêtements sont coupés dans une étoffe confectionnée sur place, un tissu épais et solide, car ce dernier "avait été entièrement filé par leurs femmes, et fabriqué par les tisserands du pays" (3). On sait que certains quartiers d'Ancenis comptent alors de nombreux tisserands qui sont chargés de tisser le fil confectionné à la maison (4).

Ville et campagne se différencient, ne serait-ce que par ces deux approches complètement opposées des modes vestimentaires, mais pas opposées au point que nous le donnent à croire les stéréotypes du XIXème siècle avec cet étrange Chouan portant une culotte bouffante... de breton !

Les ruraux portent une culotte (classique), un gilet et une veste; leur base d'habillement est strictement la même que celle des artisans et des boutiquiers d'Ancenis.

Quant aux paysannes, elles portent un ou plusieurs jupons, une jupe, une chemise, et par-dessus une camisole de toile (le corset qui est obligatoire à Chalonnes, ne paraît pas porté ailleurs). Elles couvrent leurs cheveux relevés de la coiffe de leur "pays", ce qui les rapproche des modes en vigueur à Ancenis où les citadines arborent la jolie "dormeuse" garnie de mousseline rayée ou brodée.

MONTRER CE QU'ON PENSE

Les Etats Généraux révèlent brutalement ce point de fixation qu'est devenu le costume. En effet, les députés du Tiers Etat refusent désormais de porter l'habit noir, uniforme officiel qui symbolise par sa "modestie" leur moindre importance dans le corps social.

L'habit noir, porté par tous les hommes de loi et par les professions médicales, est alors le costume obligé de la bourgeoisie non commerçante et pas encore rentière. C'est la tenue ordinaire du chirurgien Deniau dont la garde-robe révèle : "un habit de drap noir doublé de soie sur le devant, une veste de satin noir et une culotte noire doublée" puis un second habit noir plus simple doublé de serge (5).

Les révolutionnaires posent dès lors un problème fondamental : pour le Tiers, la liberté politique passe aussi par la liberté vestimentaire.



Parure de citadine (1790-1793)
(tiré de "l'Encyclopédie illustrée du Costume et de la Mode",
GRUND, 1970)

Liberté mesurée et conformisme ancenien :

La Convention décrète le 9 octobre 1793 (8 brumaire II) que "nulle personne de l'un ou de l'autre sexe ne pourra contraindre aucun citoyen ni citoyenne à se vêtir d'une manière particulière, chacun étant libre de porter tel vêtement et ajustement de son sexe que bon lui semblera, sous peine d'être considéré et traité comme suspect et poursuivi comme perturbateur du repos public".

Cette tentative de libéralisation vestimentaire ne va pas, on le voit, jusqu'à tolérer les travestis. L'homme déguisé en femme est tout particulièrement mal vu, même s'il le fait sous le couvert de jeux théâtraux. La lettre anonyme d'un Ancenien montre bien ce conformisme ambiant :

"Il me tombe sous les mains un imprimé qui annonce un Exercice littéraire dans cette maison (le Collège d'Ancenis) ; ce sont neuf nouvelles muses qu'ils (les Principaux) vont faire paraître sur leur théâtre. /.../ Quels talents ne faut-il pas avoir pour faire neuf muses de neuf écoliers en troisième !

Qu'il était beau d'entendre ces déesses hermaphrodites réciter en tremblant une petite leçon compilée ! Qu'il était ravissant de voir leur travestissement, de voir nues leurs belles gorges que M.M. les Principaux leur avaient découvertes et décorées..." (6).

De plus, cette liberté de la tenue vestimentaire apparaît rapidement en porte-à-faux avec la revendication de l'égalité.

Les patriotes d'Ancenis :

Les choix politiques qui se durcissent rendent vaine toute tentative de libre choix vestimentaire. L'actualité du costume est plutôt à l'affrontement entre les camps que tout oppose. L'an II et l'an III exaltent une tenue patriotique qui se veut le négatif de l'habit rutilant des ci-devant. Chaque élément du costume du Sans-Culotte est un symbole de contestation. Être négligé, sale, porter les vêtements des travailleurs les plus opprimés (pantalon, bonnet, sabots) devient un signe de reconnaissance très lisible politiquement.

Mais qui se vêt de la sorte à Ancenis ?

Difficile de répondre nettement car les garde-robes masculines des années 1793-94-95 ne recèlent ni pantalon (présent d'ordinaire chez les marinières), ni carmagnole, ni bonnet rouge. On sait pourtant qu'Ancenis a compté quelques Sans-Culottes aussi résolus qu'à Nantes... La seule certitude que nous ayons est celle d'un changement de détail, mais qui n'est pas un changement mineur, celui du port obligatoire de la cocarde nationale pour tous.

Les trois couleurs, bleu, blanc, rouge, sont vraisemblablement le seul signe extérieur réellement porté par tous les Républicains, qu'on les porte en cocarde ou dans les rayures des jupes des femmes.

Les signes contre-révolutionnaires :

Chaque position extrême fabrique son contraire et aux signes civiques répondent les signes contre-révolutionnaires portés dans l'Armée catholique et royale.

On a déjà évoqué la tenue vendéenne qui est plus variée que ne le racontent les images stéréotypées postérieures. Entre les chefs vendéens, et entre ceux-ci et leur troupe, toutes les pratiques vestimentaires se croisent. Finalement, comme chez les Républicains, les signes de ralliement sont une association de couleurs : le vert et le noir ou le jaune et le noir, et surtout le port d'une "autre cocarde" : le Sacré-Coeur cousu au revers du vêtement.

Habit de ville
(1789-1791)
tiré de
l'Encyclopédie
illustrée du
Costume et de
la Mode
(Gründ 1970)



BROUILLER LES APPARENCES

Pour finir cette courte évocation, on ne peut pas ne pas souligner la manière dont certains se jouèrent des codes les plus contraignants. Reprenons le témoignage de notre voisin angevin F.Y. Besnard qui raconte que la période est propice aux déguisements de toutes sortes. Tout le monde y a eu recours au moins une fois, ne serait-ce que lui-même, pourtant républicain, qui ne put alors circuler librement d'Angers à Nantes, "qu'affublé de la salutaire carmagnole" (7).

Quant à la marquise de La Rochejaquelein qui choisit la clandestinité entre 1792 et 1795, elle se déguise à plusieurs reprises en "femme du peuple". Elle raconte qu'à Savenay en 1793, elle allait "vêtue et coiffée en paysanne angevine, garantie du froid par un capuchon de laine violette". "J'avais, ajoute-t-elle, une couverture de lit en laine, pliée en double, attachée au col par une ficelle ; par-dessus une couverture de drap bleu, attachée de même ; point de gants, trois paires de bas jaunes, des pantoufles vertes fixées par des ficelles. /.../ Maman et moi avions des sabots pour la première fois de notre vie, nous tombions à chaque instant" (8).

Ce déguisement donne d'ailleurs une idée de la silhouette paysanne, couverte de tissus épais et relativement bariolés (violet, jaune, bleu, vert) ce qui, pour la marquise, est aussi un signe de mauvais goût.

Ces années de déguisement sont aussi celles de la méfiance. La hantise des dehors trompeurs rend les patriotes extrêmement soupçonneux à l'encontre du moindre paysan réfugié. La Commission de Vincent-la-Montagne de Nantes qui tient un tribunal itinérant dans la région d'Ancenis en 1794 débusque les "brigands" déguisés. Ainsi à Couffé, "il a été procédé à l'interrogatoire de trois personnes détenues au corps-de-garde. Le premier dit se nommer Triquoire habitant les environs de Cholet, et avoir mendié depuis le passage de la Loire ; mais il semble résulter /.../ que ce particulier est de Joué. /.../ Il a affecté le patois paysan, mais dans l'arrangement de ses phrases et la manière de s'énoncer, nous avons jugé qu'il devait être prêtre. Il paraissait avoir de l'éducation, ses mains douces, ses dents soignées, son teint frais, nous ont fait augurer qu'il était prêtre/.../" (9).

Ce prêtre déguisé paraît d'autant plus dangereux qu'il se cache sous une fausse identité. Il sera fusillé de même que Nanon, une jeune femme qui prétendait être lingère et dont la Commission dit : "cette femme nous a paru, au travers de son déguisement, avoir reçu la meilleure éducation ; nous augurons qu'elle est née noble" (10).

Il apparaît à travers ces divers témoignages que le "changement de look" s'il fut salutaire à certains - en particulier à la marquise de La Rochejaquelein - fut pour la plupart une trop mince et éphémère protection.

Si l'habit ne fait pas le moine, il ne fait pas non plus le paysan. Et tout désigne l'aristocrate : ses mains trop douces et trop blanches qui n'ont jamais travaillé et son teint trop pâle que les intempéries n'ont pas buriné (ceci étant valable pour les dames). Et plus que cela, la parole, le regard, le maintien du corps, trahissent.

Ainsi le peintre qui représente le prince de Talmond face à ses juges, désirant souligner la noblesse du prévenu, l'a peint se tenant très droit, les bras croisés, le regard chargé de défi.

Pour conclure : Etre et paraître à Ancenis avant 1789, c'est finalement la même chose. Le conformisme vestimentaire est alors si fort que peu d'habitants s'y soustraient. Avec la politisation, le costume prend un sens politique - pour ou contre la République - qui se superpose aux signes d'identité en vigueur ... et surtout s'installe un brouillage dans les apparences que la petite ville provinciale ignorait jusque là. Les déguisements qui ont fleuri alors n'ont pourtant pas déstabilisé les usages anceniens. Lorsque la Terreur s'achève et que les cocardes se raréfient, Ancenis retrouve ses hiérarchies vestimentaires. Elle absorbe discrètement les nouvelles modes antiques. Une seule pièce de vêtement va triompher de cette époque troublée : le pantalon masculin promis désormais à un bel avenir !



Un aristocrate déguisé en paysan, face au Tribunal révolutionnaire.
Interrogatoire du Prince de Talmond.

Huile sur toile par Jules BENOIT-LEVY (1895) ; Ecomusée de la Vendée, Château du Puy du Fou (cliché Ecomusée de la Vendée).

NOTES

- (1) Besnard (François-Yves), Souvenirs d'un nonagénaire, 1880, tome 1, p. 142.
- (2) Inventaire après décès Deniau : A.D.L.A B. 10 272.
- (3) Comtesse de La Bouère, Souvenirs, 1890, pp 5-7.
- (4) Cf Exposition : "4 000 Anciens de Louis XIV à la Révolution".
- (5) Inventaire Deniau déjà cité.
- (6) Lettre de Pasquin à Marforio, 1789, cité dans Maillard (Emilien), Ancenis pendant la Révolution, 1880, rééd 1985, p.306.
- (7) Besnard, déjà cité, tome 2, p. 72.
- (8) Marquise de La Rochejaquelein, Mémoires, 1889.
- (9) Maillard, déjà cité, p. 175.
- (10) Idem.

BIBLIOGRAPHIE

- Un ouvrage remarquable et bien illustré : PELLEGRIN (Nicole), Les vêtements de la liberté. Abécédaire des pratiques vestimentaires françaises de 1780 à 1800, ALINEA, 1989.
- ROCHE (Daniel), La culture des apparences, Essai sur l'histoire de la culture matérielle. A paraître.